

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 10			
Code	PAEG3B51ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Bruno PLUMAT</b> (bruno.plumat@helha.be) <b>Hervé BALANT</b> (herve.balant@helha.be) <b>Gwendoline TERRANA</b> (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE amènera l'étudiant à consolider ses acquis et à s'approprier les contenus de matière vus dans les différentes UE. Ceci à trois niveaux, à savoir la mise en place d'un atelier thérapeutique, la gestion d'une journée de type conférence et finalement la réalisation de son travail de fin d'étude et ce sur base d'une méthodologie construite, réfléchie et rigoureuse.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
  - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
  - 3.3 Participer à la démarche qualité
  - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
  - 4.6 Initier et développer des projets de recherche appliquée
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
  - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours d'enseignement clinique 4, l'étudiant sera capable seul :

Acquérir les bases des notions de l'éducation thérapeute et développer une analyse réflexive sur son intégration dans la pratique de l'ergothérapie. (C1.1; C1.2;C1.3; C1.4; C3.1; 4.6; 5.1)

Au terme du cours d'enseignement clinique 5, l'étudiant sera capable seul :

- De participer à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels (C1.1, C1.2);
- Construire son projet professionnel (C1.3)
- Adopter un comportement responsable et citoyen (C1.5)
- Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis (C3.1)
- De transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes (C5.1)

Au terme du cours de méthodologie de la recherche 3, l'étudiant sera capable seul :

Poser un regard critique sur la littérature scientifique et les différentes parties que peuvent contenir un TFE.

- Interpréter une problématique de recherche au travers l'analyse des écrits scientifiques et dans un contexte en lien avec l'ergothérapie, en question de recherche.
  - De développer différents types de dispositifs méthodologiques à partir d'une situation donnée en lien avec l'ergothérapie
  - Argumenter ses choix méthodologiques en utilisant une sémiologie adéquate.
  - D'écrire une bibliographie pertinente en respectant les normes internationales.
- (C1 : 1.1,1.3,1.5,1.6, C3 : 3.1.,3.4, C4 : 4.6, C5 : 5.1,5.2)

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG3B51ERGA	Enseignement clinique 4 (éducation thérapeutique)	14 h / 1 C
PAEG3B51ERGB	Enseignement clinique 5 (journée scientifique)	16 h / 2 C
PAEG3B51ERGC	Méthodologie de la recherche 3	12 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG3B51ERGA	Enseignement clinique 4 (éducation thérapeutique)	10
PAEG3B51ERGB	Enseignement clinique 5 (journée scientifique)	20
PAEG3B51ERGC	Méthodologie de la recherche 3	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes  $\geq$  à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat

médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement clinique 4 (éducation thérapeutique)			
Code	16_PAEG3B51ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	14 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Hervé BALANT</b> (herve.balant@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Mise en place d'un atelier pratique permettant aux élèves de comprendre et d'expérimenter une première approche de l'éducation thérapeutique. Un lien avec la pratique en ergothérapie libérale sera établi.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquérir les bases des notions de l'éducation thérapeute et développer une analyse réflexive sur son intégration dans la pratique de l'ergothérapie. (C1.1; C1.2;C1.3; C1.4; C3.1; 4.6; 5.1; 6.1;6.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Développement théorique et historique de l'éducation thérapeute
- Mise en application par un travail de groupe autour de la thématique de l'école du dos

#### Démarches d'apprentissage

Il s'agira d'une application de l'éducation thérapeutique par la création de mises en situation sur la thématique de l'école du dos.

Chaque groupe devra présenter un sujet lié à l'école du dos devant la classe et par la suite la classe évaluera sous la forme de feed-back interactifs la prestation du groupe.

Un débriefing plus complet et une conclusion seront réalisés en fin de cours.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Réponse aux questions en fin de cours + prise de recul et temps de parole

#### Ouvrages de référence

1/Tourette-Turgis C. L'éducation thérapeutique du patient: La maladie comme occasion d'apprentissage. De Boeck Supérieur; 2015 Jan 23.

2/Lagger G, Giordan A, Chambouleyron M, Lasserre-Moutet A, Golay A. Éducation thérapeutique 2e partie: Mise en pratique des modèles en 5 dimensions. Médecine. 2008 Jun 1;4(6):269-73.

#### Supports

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Présentation d'un travail de groupe en fin d'atelier.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	50	Evc	50
Période d'évaluation			Exo	50	Exo	50

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

La note de l'évaluation continue du Q2 sera automatiquement reportée au Q3.

### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :  
paramed.montignies.ergo@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement clinique 5 (journée scientifique)			
Code	16_PAEG3B51ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Bruno PLUMAT</b> (bruno.plumat@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

La finalité de cette AA consiste en la mise en place, d'une part d'une journée de type conférence, et d'autre part d'envisager le développement d'un projet à caractère international.

Les étudiants, au travers d'une démarche collaborative, seront amenés à gérer ces deux projets depuis leur conceptualisation jusqu'à leur concrétisation.

Cette AA permettra également aux étudiants d'approfondir des thématiques en lien avec la formation professionnelle. Les thématiques seront proposées par les enseignants en ce qui concerne la journée de type conférence.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'enseignement clinique 2, l'étudiant sera capable seul :

- De participer à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels (C1.1, C1.2);
- Construire son projet professionnel (C1.3)
- Adopter un comportement responsable et citoyen (C1.5)
- Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis (C3.1)
- De transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes (C5.1);

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Journée conférence:

- Evaluation de la première journée d'étude organisée l'année précédente.
- Comment organiser une journée d'étude? Quelques notions théoriques et premières réflexions
- Brainstorming et choix des thématiques
- Recherche documentaire et choix de 2 intervenants/conférenciers par thématique
- Distribution des rôles de chaque étudiant quant à l'organisation et la réalisation de la journée
- Exploitation de fiches thématiques

Projet à caractère international:

- création, mise en place et participation à toutes les facettes d'élaboration d'un projet à caractère international.
- implication et engagement de l'étudiant dans la réalisation du projet. Nous entendons que l'étudiant participe de

manière active à toutes les étapes du projet et à sa mise en application.

- feedback en groupes des expériences vécues lors des projets.

### Démarches d'apprentissage

Travail en petits groupes,  
Aide méthodologique des enseignants

### Dispositifs d'aide à la réussite

Validation des différentes étapes du projet par les enseignants.  
Disponibilité des enseignants

### Ouvrages de référence

Néant

### Supports

- Julien A., Labbé M., Guide pour faciliter l'organisation d'un colloque, d'un congrès ou d'un perfectionnement, Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, Novembre 2004, 56 pages.  
- Université de Genève, organiser un colloque, disponible sur <https://www.unige.ch/organiser-un-colloque/>

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La partie **Evaluation Continue** (50%) comporte:

- 40% pour le présentiel (y compris les absences couvertes) : que ce soit avant ou pendant les événements. Attention: la moindre absence injustifiée fera tomber d'office cette cote à 0.
- 20% pour une cote donnée par le groupe d'étudiants aux autres et ce sur 2 critères : *efficacité et implication*
- 40% pour une cote donnée par les enseignants sur le niveau de la *participation et de l'implication* de chaque étudiant

Les **travaux écrits** (50%) seront à remettre aux dates indiquées par les enseignants.

Intervenants: Albergoni Sabrina, Brassat Emilie, Gigounon Sophie, Terrana Gwendoline, Plumet Bruno.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	25	Evc	25		
Période d'évaluation	Trv	25	Trv	25	Trv	50

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

La moyenne des notes des **évaluations continues de Q1 et Q2** est automatiquement **reportée en Q3** et n'est pas récupérable.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le

Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be
--	---------------------------	---------------------------	--

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche 3			
Code	16_PAEG3B51ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Gwendoline TERRANA</b> (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette AA a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans sa démarche d'élaboration du TFE et elle se focalise sur une partie des opérations du dispositif de recherche et de la préparation à la soutenance orale. Elle est pensée de manière à amener l'élève à se questionner sur ses méthodes de travail, à être actif, d'acquérir une démarche réflexive, critique, de prendre du recul et d'être autonome dans la résolution des mises en situations problématiques en lien avec la démarche méthodologique et ainsi développer une rigueur dans son raisonnement scientifique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Poser un regard critique sur la littérature scientifique et les différentes parties que peuvent contenir un TFE.
  - Interpréter une problématique de recherche au travers l'analyse des écrits scientifiques et dans un contexte en lien avec l'ergothérapie, en question de recherche.
  - De développer différents types de dispositifs méthodologiques à partir d'une situation donnée en lien avec l'ergothérapie
  - Argumenter ses choix méthodologiques en utilisant une sémiologie adéquate.
  - D'écrire une bibliographie pertinente en respectant les normes internationales.
- (C1 : 1.1,1.3,1.5,1.6, C3 : 3.1.,3.4, C4 : 4.6, C5 : 5.1,5.2)

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Articulation théorie - pratique sur les grandes étapes du processus de la recherche et aux différentes méthodologies.

#### Démarches d'apprentissage

Situation concrète en lien direct avec divers sujets, utilisation des grilles pour critiquer la littérature scientifique, décortiquer les différentes parties d'un TFE afin que l'élève comprenne les règles méthodologiques à mettre en oeuvre et ainsi, en parallèle, se voir progresser dans l'élaboration de son TFE avec les outils mis à disposition.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité du professeur

#### Ouvrages de référence

PAQUAY L., DELORY C., (1992), LES TRAVAUX DE FIN D'ETUDES. CADRE PROBLEMATIQUE, PISTES ET OUTILS.

Cahiers de la formation, Braine-le-Comte, FOCEN E.N., 1, 130 p.  
 DELORY C., DE KETELE J-M, (2003), GUIDE PRATIQUE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES-METHODES STATISTIQUES, Namur, Editions Erasme, 2003, 272 p.  
 LESSARD - HEBERT M., GOYETTE G., BOUTIN G. (1997), LA RECHERCHE QUALITATIVE : FONDEMENTS ET PRATIQUES, Méthode en Sciences Humaines, De Boeck Université, 124 p.  
 TETREAU S., GUILLEZ P. (2014), GUIDE PRATIQUE DE RECHERCHE EN READAPTATION, METHODES, TECHNIQUES ET OUTILS D'INTERVENTION, De Boeck Solal, 555 p.

### Supports

Power point, littérature, outils, discussions et mise en situation.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire ; l'évaluation est continue et porte sur la production d'un certain nombre de tâches qui seront proposées aux étudiants afin de développer un projet collectif de recherche liée à l'ergothérapie.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	75	Evc	25		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

La présence au cours est obligatoire.

L'évaluation continue du Q1 et du Q2 est non remédiable au Q3.

L'intervenant de l'AA : Terrana G.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).